

Le collectif Je t'Aide réagit à la Stratégie de mobilisation et de soutien "Agir pour les aidants"

Paris, le 24 Octobre 2019

Le 1er Ministre et la Ministre des Solidarités et de la Santé ont annoncé hier matin leur stratégie de mobilisation et de soutien aux aidant.e.s. Le Collectif Je t'Aide apporte ses premiers commentaires sur les mesures proposées, au regard des 21 propositions qui avaient été adressées par le Collectif au gouvernement, à l'occasion du grand débat national en avril dernier.

Un 1er pas vers une reconnaissance du rôle indispensable des aidant.e.s

L'Association Je t'Aide salue une première étape importante dans la reconnaissance des aidant.e.s, de leur importance sociétale, ainsi que de leur rôle crucial dans le parcours de vie et de santé du proche fragilisé. Trop d'aidant.e.s aujourd'hui sont contraint.e.s de quitter leur emploi et, ne recevant que très peu d'aides, se précarisent peu à peu. Ce premier pas en appelle des suivants, indispensables. Nous resterons mobilisés jusqu'à ce que toutes les demandes des aidant.e.s soient entendues. Le Collectif va prendre le temps d'analyser très précisément chaque mesure annoncée par le gouvernement afin de vérifier que les 21 demandes du Collectif Je t'Aide soient entendues, car **derrière ces demandes, c'est la voix des aidant.e.s qui s'exprime.**

Des mesures importantes mais encore insuffisantes

Aider fragilise la santé des aidant.e.s les plus impliqué.e.s. Le Collectif se félicite d'obtenir la sensibilisation et la formation des professionnel.le.s de santé, indispensables dans le repérage des plus fragiles. L'enquête de santé publique, nous le savons déjà, confirmera que les aidant.e.s repoussent leurs rendez-vous médicaux, voire renoncent à prendre soin d'eux-mêmes. La création de structures de répit et de relaiage est une solution pour soulager le quotidien souvent lourd des aidant.e.s et allouer un budget de plus de 100 millions d'euros est un signal fort lancé par le Gouvernement.

Nous sommes aussi très heureux.ses de constater que le **Congé de Proche Aidant sera indemnisé, mais l'indemnité annoncée est insuffisante. Nous demandons de plus que chaque aidant.e. y ait accès** (et non pas uniquement les aidant.e.s de proches porteurs d'un handicap de plus de 80% ou de personnes âgées GIR 1 à 3). **Le sujet de la retraite doit être approfondi** car nous constatons des cas où des parents sont obligés d'arrêter de travailler pour prendre soin d'un enfant malade, cela a pour conséquence qu'ils ne cotisent plus à la retraite, ce qui peut les conduire vers la précarité.

La simplification administrative est également annoncée au travers d'un numéro unique et de guichets labellisés pour faciliter l'orientation : idée intéressante, mais **les aidant.e.s ont chacun des situations particulières et ce numéro unique y répondra-t-il?**

L'Association nationale Jeunes AiDants Ensemble, JADE, membre du Collectif Je t'Aide, salue la prise en compte des jeunes aidants. La volonté annoncée aujourd'hui par le Gouvernement de pouvoir mieux accompagner ces jeunes est une avancée majeure. Elle ne le sera dans les faits que si les moyens nécessaires sont engagés afin de renforcer les dispositifs d'aide à domicile pour soulager aidés comme jeunes aidants, et aussi pour repérer ces jeunes (dans les établissements scolaires, dans les salles d'attente où ils accompagnent leur proche...) et évaluer leurs besoins.

Mais subsiste un grand absent dans cette stratégie gouvernementale : les aides accordées aux aidant.e.s, encore insuffisantes et qui précarisent les aidant.e.s. La revalorisation du secteur des Services à la Personne est nécessaire, pour qu'ils puissent être un relais efficace et accessible pour les aidant.e.s.

"Nous restons mobilisés dans l'avancement des droits pour les aidants et allons continuer à travailler en concertation avec les ministères pour avancer sur ces différents sujets" commente Claudie Kulak, Présidente du Collectif Je t'Aide.

Retrouver l'intégralité du plaidoyer et les 21 demandes adressées au Gouvernement : <http://bit.ly/2YxmmMA>

A propos de Je t'Aide

La mission de l'association Je t'Aide est d'accompagner et d'accélérer la reconnaissance des aidant.e.s. Le collectif se positionne, dans une logique de coopération entre structures et avec les aidant.e.s, pour porter ensemble la voix des aidant.e.s, notamment via des actions de mobilisation citoyenne (des aidant.e.s, des institutions, des structures propres à les soutenir, des médias, de la société entière), et des actions de plaidoyer. L'association soutient tout projet ou dispositif qui apporte un soutien concret aux aidant.e.s. Notre objectif : faire progresser les droits et la reconnaissance des aidant.e.s, par la société et par les professionnels de santé et du médico-social. En savoir plus : <https://www.associationjetaide.org/>

Le Collectif, c'est 25 structures engagées auprès des aidant.e.s :

ADMR, AFEH, Age Village, Association des Aidants et Malades à corps de Lewy, ASTER ICF, Avec nos Proches, la Compagnie des Aidants, Delta 7, Espace Singulier, France Alzheimer, HANDISSIMO, JADE, La Maison des Aidants, LAOVA, Les Bobos à la Ferme, MACIF, Maison de Santé Protestant Bordeaux Bagatelle, PGI, REQ, RMA, UNSED, Un Pas Vers la Vie, VLM Vaincre les Maladies Lysosomales, VYV / Harmonie Mutuelle.

Contact presse : Florence Sabatier - florence@associationjetaide.org - Tél. : 06.61.41.02.98

